

MÉDOC & POSIFIX® MÉDOC

Un galbe étroit typique, allié à une stabilité maximale

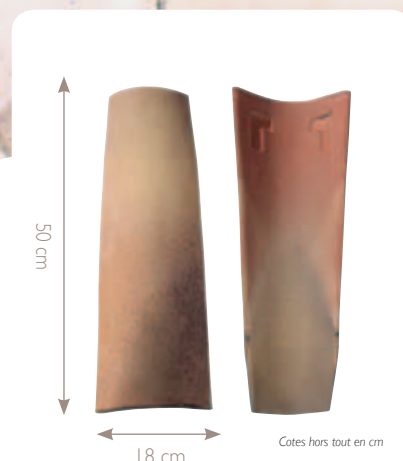
Tuiles Terre Cuite Canal

RENOVATION



MÉDOC & POSIFIX® MÉDOC

- ✓ 50 cm de long, pour une économie substantielle de pose
- ✓ Tenons écartés de 11 cm pour une stabilité maximale sur le liteau
- ✓ Tuiles pressées : résistance mécanique accrue



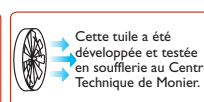
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite canal
Nombre de tuiles au m ²	MÉDOC en couvert : 12,1 à 15,2 POSIFIX® MÉDOC ou MÉDOC en courant : 12,1 à 15,2
Poids unitaire	MÉDOC : ≈ 2 kg POSIFIX® MÉDOC : ≈ 2,2 kg
Poids au m ²	POSIFIX® MÉDOC en courant : ≈ 24,7 à 30,4 kg POSIFIX® MÉDOC en couvert : ≈ 27,3 à 33,6 kg
Longueur hors-tout	≈ 50 cm
Largeur hors-tout	≈ 18 cm
Largeur utile	de 23 à 20 cm (selon espacement 5 à 2 cm)
Pureau longitudinal	de 36 à 33 cm (selon recouvrement mini de 14 à 17 cm)
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,8 à 3 ml
Mise en œuvre	pose à joints droits
Norme produit	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-201 [DTU 40,22]
Nombre de tuiles par palette	MÉDOC : 270 POSIFIX® MÉDOC : 160
Poids de la palette	MÉDOC : 594 kg POSIFIX® MÉDOC : 352 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de couvert sera en terre cuite, de la famille des Canal, de 50 cm de long et d'une largeur en nez de 18 cm, d'épaisseur renforcée avec un extrados à surface structurée de type MÉDOC de Monier ou similaire. Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22].
Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faitages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode E
d'essais de résistance au gel subis
www.marque-nf.com

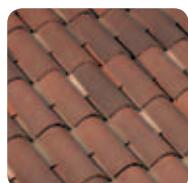
MÉDOC uniquement

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

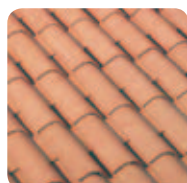
Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

NUANCIER

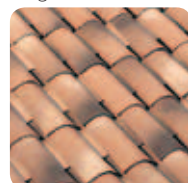
MÉDOC



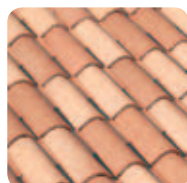
Rouge Vieilli



Rose

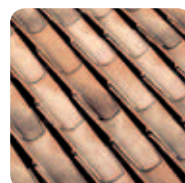


Silvacane Littoral



Paille Rosé

POSIFIX® MÉDOC



Silvacane Littoral



Paille



Silvacane Xahara

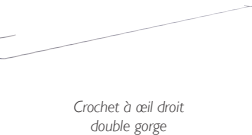
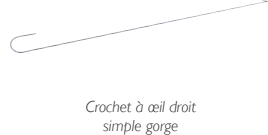
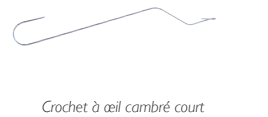
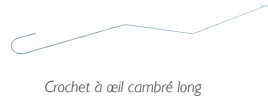
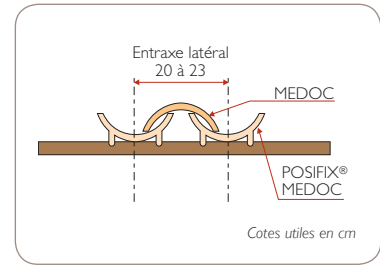
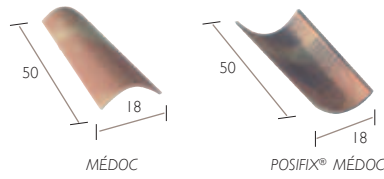
Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES ET RIVES

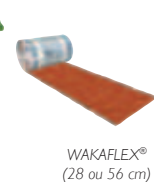
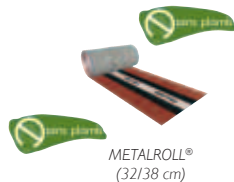
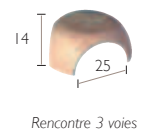
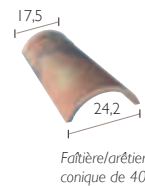
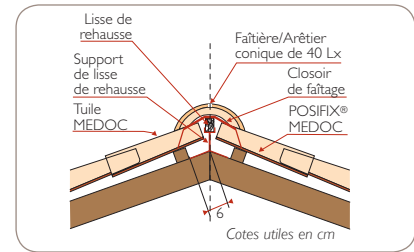
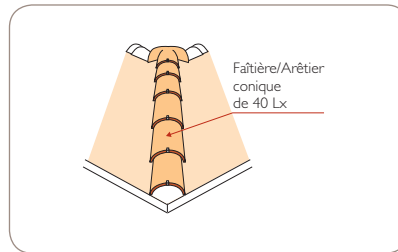
Les tuiles sont posées avec un recouvrement de la tuile du rang supérieur sur celle du rang inférieur, selon les valeurs du tableau n°3, et avec un espacement latéral de 2 à 5 cm entre les éléments, à leur partie la plus large.

La queue de couvert viendra buter sur la queue de courant de la rangée supérieure.



FAITAGES, ARETIERS ET ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé. Ce système permet de désolidariser les faitières/arêtières des rampants. Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles. D'une mise en œuvre rapide, le faitage à sec permet une ventilation complémentaire. Il désolidarise les tuiles faitières de la couverture. Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faitière.



AERATION, VENTILATION ET ECLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du (ou au) faitage.

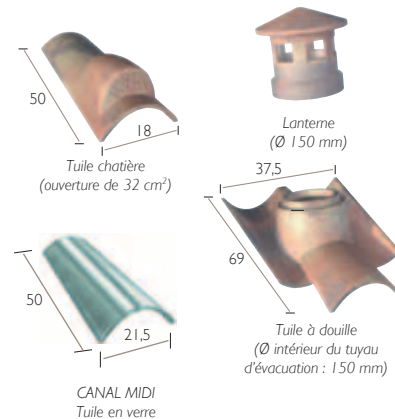
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 0$
	$S = 0$
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®



A noter :
pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

NOUE ET EGOUT

Deux finitions sont possibles :

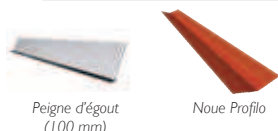
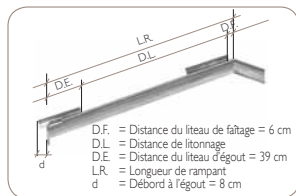
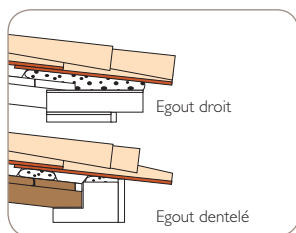
- égout droit,
- égout dentelé,

Dans tous les cas, les tuiles de premier rang seront obligatoirement fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

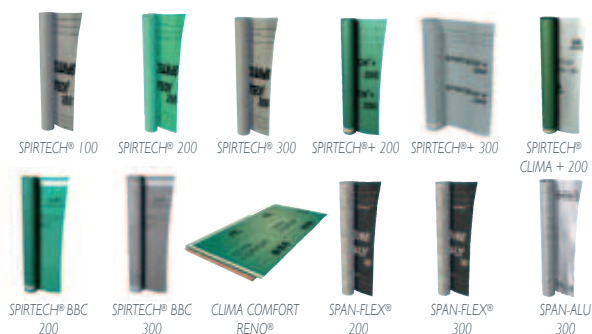
Monier vous propose une gamme de noues pré-formées.

La cote DE mentionnée par Monier est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

(1) Les zones et sites d'exposition au vent considérés sont ceux prévus par les règles NV 65.

Pour plus d'informations, consulter le DTU 40.22.

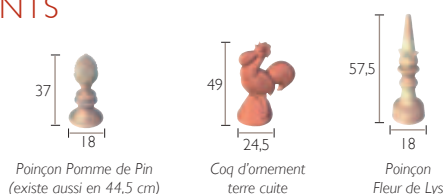
Pour empêcher le glissement des éléments de couverture et pour assurer la tenue au vent, Monier préconise les crochets de fixation boucle pression.

(Recouvrement tuiles 12, 14, 15, 16 et 17 cm).



Pentes en %	Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones 1 et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 30$	toutes	libres	toutes	toutes
$30 < p \leq 60$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
 T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

Pentes et recouvrements minimaux admissibles en %

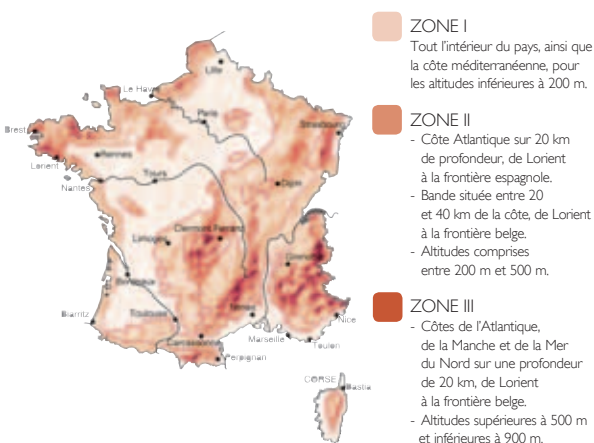
Sites	Zones I		Zones II		Zones III	
	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv	Pentes	Recouv
Protégé	24	14	27	15	30	15
Normal	27	15	30	16	33	16
Exposé	30	16	33	17	35	17

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



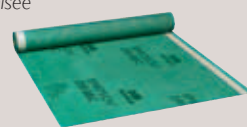
DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aiguoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture.

Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.



MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn

www.monier.fr